



# Assemblée générale

Distr. limitée  
14 octobre 2013  
Français  
Original : anglais

Soixante-huitième session

**Première Commission**

Point 99 aa) de l'ordre du jour

**Désarmement général et complet :  
désarmement nucléaire**

**Indonésie\* : projet de résolution**

## **Suite donnée à la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution [67/39](#) du 3 décembre 2012,

*Se félicitant* de la tenue, le 26 septembre 2013, de la Réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire et saluant sa contribution à l'élimination totale des armes nucléaires,

*Soulignant* qu'il importe d'œuvrer à l'édification d'un monde plus sûr pour tous et d'instaurer la paix et la sécurité dans un monde exempt d'armes nucléaires,

*Réaffirmant* que l'adoption de mesures concrètes de désarmement nucléaire est une priorité absolue, comme elle l'a déclaré à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement,

*Convaincue* que le désarmement nucléaire et l'élimination totale des armes nucléaires sont la seule garantie absolue contre l'usage de ces armes ou la menace qu'elles représentent,

*Reconnaissant* la contribution notable d'un certain nombre de pays au désarmement nucléaire par la création de zones exemptes d'armes nucléaires, la renonciation volontaire aux programmes d'armement nucléaire ou le retrait volontaire de toutes les armes nucléaires présentes sur leur territoire, et appuyant vigoureusement la création dans les meilleurs délais d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient,

\* Au nom des pays membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Mouvement des pays non alignés.



*Rappelant* que, dans la Déclaration du Millénaire, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de travailler à l'élimination des armes de destruction massive, notamment les armes nucléaires, et de n'écarter aucune solution possible pour parvenir à cet objectif, notamment en ce qui concerne la convocation éventuelle d'une conférence internationale pour définir les moyens d'éliminer les dangers nucléaires,

*Réaffirmant* le rôle central qui revient à l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement, et réaffirmant également que le mécanisme multilatéral en matière de désarmement restait important et pertinent, comme elle l'avait prescrit à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement,

*Reconnaissant* l'importance du rôle que la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires, les parlementaires et les médias, joue en matière de désarmement nucléaire,

*Résolue* à œuvrer collectivement en vue de la réalisation de l'objectif de désarmement nucléaire,

1. *Souligne* l'appui sans réserve exprimé à sa réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire en faveur de mesures urgentes et efficaces visant à l'élimination totale des armes nucléaires;

2. *Appelle* à respecter sans attendre les obligations juridiques et les engagements pris en matière de désarmement nucléaire;

3. *Approuve* le large soutien en faveur d'une convention globale sur les armes nucléaires exprimé à la Réunion de haut niveau;

4. *Appelle* à la tenue, dans les meilleurs délais, de négociations dans le cadre de la Conférence sur le désarmement, en vue de la conclusion rapide d'une convention globale sur les armes nucléaires visant à interdire la détention, la mise au point, la fabrication, l'acquisition, la mise à l'essai, l'accumulation, le transfert et l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes, et prévoyant leur destruction;

5. *Prie* le Secrétaire général de solliciter les vues des États Membres sur la réalisation de l'objectif d'élimination totale des armes nucléaires, en particulier sur les éléments d'une convention globale sur les armes nucléaires, de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-neuvième session et de transmettre également ce rapport à la Conférence du désarmement;

6. *Décide* de convoquer, au plus tard en 2018, une conférence internationale de haut niveau des Nations Unies sur le désarmement nucléaire pour faire le point sur les progrès réalisés en la matière;

7. *Déclare* le 26 septembre Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires pour soutenir cet objectif, y compris par l'organisation d'activités de sensibilisation et d'information sur la menace que font peser les armes nucléaires sur l'humanité et la nécessité de leur élimination totale, afin de mobiliser les efforts internationaux en vue de la réalisation de l'objectif commun d'un monde exempt d'armes nucléaires;

8. *Prie* le Secrétaire général de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de célébrer et de promouvoir la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires;

9. *Invite* les États Membres, le système des Nations Unies et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires, les parlementaires, les médias et les particuliers, à célébrer et à promouvoir la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires par des activités à caractère éducatif et des initiatives visant à sensibiliser le public;

10. *Prie* le Secrétaire général de lui faire rapport sur l'application de la présente résolution à sa soixante-neuvième session;

11. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-neuvième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », une question subsidiaire intitulée « Suite donnée à la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire ».

---